

FICHE DE POSTE

Coordonnateur de TERRITOIRE EDUCATIF RURAL (TER)

Assurer la coordination du dispositif TER de La Machine - Decize

Le poste est à **pourvoir à compter de la rentrée scolaire 2026**.

C'est un **poste à mi-temps** ce qui permettra au professeur recruté de conserver le bénéfice de son poste actuel. Il sera implanté administrativement **au collège de La Machine ou de Decize (au plus proche de la résidence administrative du professeur recruté)**.

Objectifs :

- Assister les pilotes du TER dans la mise en œuvre, la régulation et l'évaluation du dispositif ;
- Participer à la préparation et à l'animation des instances de pilotage du TER ;
- Assurer la continuité avec et entre les partenaires du TER.

Les actions :

Faire vivre pédagogiquement le projet de Territoire Educatif Rural

- Impulser, coordonner, appuyer la mise en œuvre des projets pédagogiques du TER dans le cadre de projets fédérateurs et suivre leur développement ;
- Favoriser les liaisons inter-degrés/inter-cycles et la mise en cohérence des démarches pédagogiques au sein du TER ;
- Favoriser la collaboration et la continuité éducative entre les acteurs.

Promouvoir et développer les complémentarités éducatives

- Renforcer le lien entre les différents acteurs, travailler avec les collectivités territoriales et l'ensemble des partenaires pour favoriser la réussite de tous les élèves ;
- Impulser des initiatives d'ouverture culturelle et sportive ;
- Développer, encourager et soutenir les initiatives en direction des familles.

Organiser, valoriser, mettre en cohérence les ressources et le fonctionnement du TER

- Participer aux instances des établissements et structures inscrits dans le périmètre du TER ;
- Coorganiser, avec les pilotes du réseau, le comité de pilotage, en rédiger le compte-rendu, diffuser celui-ci et assurer, aux côtés des pilotes, le suivi des décisions adoptées ;
- Constituer et alimenter un outil « Mémoire » à destination de tous les acteurs du TER ;
- Aider à la mise en place de tableaux de bord pour assurer le suivi des actions, participer à l'évaluation des projets menés.

Compétences requises :

- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif 1er et 2nd degrés, particulièrement dans les liaisons inter-degrés ;
- Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation ;
- Disposer d'une aptitude au travail d'équipe, pluri-catégoriel et inter-métier ;
- Faire preuve de capacités relationnelles et d'une bonne écoute en direction des familles et de l'ensemble des partenaires ;
- Faire preuve d'initiative et d'autonomie ; impulser et accompagner une dynamique de projet ;
- Disposer de capacités rédactionnelles et d'une bonne connaissance de l'usage des technologies de l'information et de la communication.

Pour tout renseignement, contactez l'inspectrice de l'Éducation nationale en charge de la circonscription NEVERS 1 au 03.86.93.22.10 ou à l'adresse suivante : ien58nevers1@ac-dijon.fr

CANDIDATURE : Envoyer CV et lettre de motivation pour le **vendredi 22 mai 2026 à 12 h au plus tard, sous couvert du supérieur hiérarchique, au secrétariat de l'adjoint à la directrice académique en charge du premier degré à l'adresse adj.ien58@ac-dijon.fr**